

ACCROCH’AIR

Expositions professionnelles aux poussières dans les abattoirs de volailles

Contexte

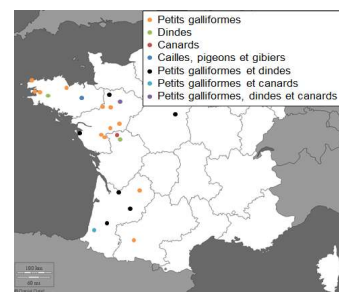
Plus de 25 000 personnes travaillent dans les abattoirs de volailles en France. Parmi elles, les professionnels réalisant l'accrochage des volailles peuvent être exposés à une quantité de poussières importante.

Objectif de l'étude

Le projet ACCROCH’AIR a pour but de mesurer l'exposition des accrocheurs de volailles aux poussières et d'étudier son éventuel impact sur la santé respiratoire afin de proposer des moyens de protection et de prévention adaptés. Ce poster présente les résultats sur les mesures de poussières.

Matériel et méthode

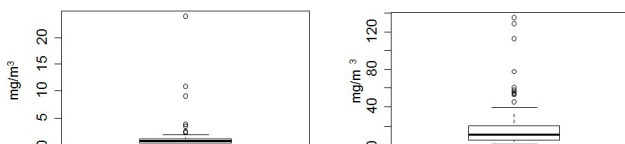
- 17 établissements d'abattage, 27 lignes d'abattage
- 1 à 4 accrocheurs équipés pendant 3 heures de capteurs pour mesurer leur exposition aux poussières inhalables (<0,1 mm) et alvéolaires (<0,005 mm).
- Un capteur placé 1 m derrière les travailleurs pour mesurer la concentration en poussières totales dans l'air.
- Trente séries de mesures impliquant 109 travailleurs en 2015.



Résultats

- L'exposition des accrocheurs aux poussières inhalables et alvéolaires est variable selon les abattoirs, certaines se distinguant par des valeurs très élevées.
- Soixante-cinq salariés (60 %) présentent une exposition aux poussières inhalables durant la période de mesure supérieure au seuil réglementaire de 10 mg/m³, et 3 mesures (2,7%) dépassent le seuil réglementaire de 5 mg/m³ pour les poussières alvéolaires.

Expositions aux poussières inhalables et alvéolaires des accrocheurs (n=108 et n=109 mesures)



Principales classes d'abattoirs définies par une analyse descriptive multidimensionnelle:

1/ Accrochage dans un espace attenant aux quais de débarquement: le grand volume permet une dispersion des poussières sans système de ventilation. L'exposition aux poussières est plus faible mais excède le seuil réglementaire pour les poussières inhalables dans 30% des observations.

2/ Accrochage des volailles dans une cabine cloisonnée: la mise en place de systèmes de ventilation sans maîtrise technique (vitesse et flux d'air) ne permet pas de maintenir l'exposition aux poussières inhalables sous le seuil réglementaire dans 70% des observations

Perspectives

Les situations variées rencontrées dans les abattoirs montrent que l'empoussièrement de l'air est souvent associé à des conditions structurelles des installations difficiles à faire évoluer. Une évaluation plus poussée des actions correctrices à mettre en œuvre doit donc être initiée pour chaque poste de travail, avec le soutien des services de prévention des risques professionnels. Le port d'équipement de protection individuel (masque FFP2) actuellement peu utilisé est indispensable pour les professionnels travaillant au poste d'accrochage.



Adeline Huneau-Salaün¹

Julie Puterflam²

Loïc Balaine¹

Pascal Galliot²

Sophie Le Bouquin¹

¹ Anses – Laboratoire de Ploufragan-Plouzané, BP 53, 22440 Ploufragan

² ITAVI, Zoopôle de Beaucemaine, 22440 Ploufragan

adeline.huneau@anses.fr

puterflam@itavi.asso.fr

Financiers



Partenaires

